

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 NOVEMBRE 2020

COMMUNAUTÉ URBAINE (CU)

Renovation de l'habitat privé

Une démarche de rénovation des logements privés va être entreprise sur le territoire de Caen la Mer.

La commune va s'inscrire dans cette action qui vise à aider les propriétaires par des conseils ou des aides financières. Cette démarche se fait en lien avec la Maison de l'Habitat de la communauté urbaine.

Les premières actions commenceront en 2021.

Piste cyclable vers Etavaux

Nous sommes intervenus pour que la réalisation de cette voie douce soit prise en compte le plus rapidement possible afin de sécuriser les cyclistes et piétons.

Cette piste étant inscrite dans le schéma communautaire, nous espérons une prise en compte de notre demande.

REVISION DU PLU (Plan local d'urbanisme)

La procédure de révision est quasiment terminée, le commissaire enquêteur a émis un avis favorable sans réserve. Le Conseil communautaire de début décembre validera ces travaux ce qui rendra opérationnel notre PLU.

REMPLACEMENT DE MADAME CHERIFI

Suite à son départ de la région, le Conseil municipal a procédé à son remplacement dans sa délégation concernant le secteur jeunesse et le CME.

Madame Vanessa Durand va reprendre ces responsabilités.

APPROBATION DU PPRM (plan des risques miniers)

Ce plan qui relève toutes les contraintes d'urbanisme liées à l'ancienne exploitation des mines de fer n'impose aucune restriction sur le territoire de la commune. Il est validé par le Conseil.

RAPPORTS DES COMMISSIONS

Animation – jeunesse - communication

Jeunesse: le local a très bien fonctionné pendant les vacances scolaires, ses projets se poursuivent.

Communication: le bulletin de fin d'année est en préparation, distribution tout début janvier 2021.

C.C.A.S : comme pour les collégiens et lycéens, deux masques seront distribués aux élèves de l'école Goscinny.

Colis des Anciens: Compte tenu de la situation sanitaire, les enfants du CME ne participeront pas à sa distribution qui aura lieu le 19/12/2020 dans le

respect des gestes barrières .

Arbre de Noël: il n'y aura pas de spectacle, la distribution des jouets se fera dans la salle du Préau du 7 au 11 décembre de 17h à 19h.

Travaux, aménagements

La campagne d'élagage est commencée.

Des travaux de sécurisation de l'école élémentaire sont à l'étude.

Maternelle: pour améliorer le moment du repas et pour augmenter la distanciation, les enfants de Goscinny iront se restaurer en 2 groupes.

INFORMATIONS DIVERSES

Règlement intérieur du Conseil municipal

Comme la réglementation l'impose, le Conseil a validé son règlement intérieur qui précise toutes les modalités de son fonctionnement

Règlement intérieur formation des élus

Les élus ont le droit à une formation dispensée par des organismes agréés et financée par le budget municipal dans la limite d'un pourcentage des indemnités. Le Conseil adopte ce règlement.

Embauche d'un emploi aidé en remplacement du contrat terminé.

Cet emploi vise à remplacer la personne qui travaillait à l'école et au local jeunes. Il est prévu débiter le 9 novembre. L'aide de l'Etat sera de 65%.